

Comité d'Orientation Cité du Risque

Réunion du 18 Mai 2011

Suite au dépôt du rapport de projet de fin d'études des étudiants de l'IRIAF sur la "Cité Virtuelle du Risque", le Comité a été convoqué afin de procéder à un échange de vue sur l'intérêt et la portée du travail réalisé, la suite à y donner, et notamment sur l'utilité d'engager d'autres étapes de recherche, enfin, décider des étapes et perspectives

Etaient présents :

- Pour la MAIF : Catherine LE GUEN
- Pour Calyxis : Thomas HENRY
- Pour la CAN : J. Michel TEXIER et Olivier CUBAUD (pour J.P. George)
- Pour l'IRIAF : J.M. PASSERAULT
- Pour le SDIS 79 : Franck TOURNIE
- Pour l'AURA :
 - Jean DUCOS
 - Jean-Louis-RIMBOD
 - Michel LEVEQUE
 - Claude SMIROU

Absents ou excusés :

- Roger BELOT, Président de l'AURA, ayant délégué Jean DUCOS pour mener cette réunion
- Les étudiants rédacteurs du rapport
- Yannick SCHMITZ – MACIF
- Christophe KLOTZ – AURA et MACIF
- Patrick ROUSSEAUX, IRIAF
- Anne LABBE, Mairie de Niort
- Monique GAUTHIER, Conseil Général
- Alain JUILLARD

Les points suivants ont été abordés :

1- La présentation du rapport et les premiers avis

Les auteurs du rapport n'ayant pu participer à cette réunion, Jean DUCOS présente par quelques vues, qui ont leur accord, les points principaux du rapport qui a, par ailleurs été communiqué à tous les membres du Comité.

A priori, selon les conclusions des étudiants, il n'existe aucun site de ce type aujourd'hui. Mais il est maintenant nécessaire de savoir si notre projet a une utilité, s'il correspond répond effectivement à un besoin.

- J.M. PASSERAULT prend la parole pour expliquer les conditions de réalisation de ce travail par les étudiants. Il indique tout d'abord que cela rentrait tout à fait dans le cursus de ces étudiants et souligne que les enseignants sont satisfaits du travail réalisé. Sa critique s'exerce sur 2 points :
 - l'exhaustivité sur le catalogue des risques (manquent les risques assurantiels et financiers)
 - la pertinence et l'utilité, mais ces points sont du ressort du Comité

Il note que, sur le plan de l'enseignement, les étudiants ont élargi leur culture sur les risques et cela leur a été bénéfique.

- Thomas HENRY estime que le concept apparaît utile pour le grand public, mais à condition qu'il soit en perpétuelle évolution. Le cas d'un site sur Bordeaux qui n'évolue plus, est cité. Il pense aussi que l'aspect portail est intéressant.
- C. LE GUEN pense qu'il est nécessaire de conserver les 2 entrées (Cité Classique pour les professionnels et Cité des Risques interactive pour le grand public). Pour l'aspect grand public, il faudra bien préciser les cibles (jeunes, seniors, etc ...)
- J.L. RIMBOD souligne l'importance de faire vivre le site, ce qui pose la problématique de la maintenance.

2- La discussion

Le tour de table faisant ressortir que le Comité est favorable à la poursuite du projet, diverses questions sont évoquées :

Le problème de la veille permanente nécessitant un travail de fond qui dépasse la simple maintenance.

Quel contenu pour constituer le portail Cité Classique, et selon quelle sémantique ?

Une question porte sur la sémantique : les appellations dans ces domaines ne recouvrent pas toujours les mêmes contenus.

Sur ce point, C. Smirou précise que l'utilisation de glossaires spécifiques à chaque thème est pratique car il est difficile de trouver un langage unique à l'ensemble des risques. Cela facilite également la cohérence des recherches.

Il cite aussi l'exemple du site www.planseisme.fr mis en place récemment par le Ministère de l'Ecologie qui, de plus, a été conçu sur le principe de la Cité virtuelle. C'est la "Cité du Parasisme" dans laquelle les thématiques sont présentées de façon interactive par des bâtiments.

Plusieurs questions sont soulevées par les participants sur la collation des données : comment les agréger et quel est la situation juridique de ces données ? Faut-il demander des autorisations de publications ? A priori, il semble que, dans la mesure où les données existent sur internet, aucune autorisation n'est nécessaire. Il suffirait de citer les sources.

3- Les perspectives

Ces détails techniques évoqués, la question primordiale qui se pose est de savoir, si l'on continue, comment procéder :

- pour trouver des partenaires financiers et techniques (Fondation Universitaire ? Fondation MAIF ?)
- pour être efficace dans cette recherche.

Tout d'abord, le Comité d'orientation va constituer un Comité Technique resserré qui sera chargé de superviser la préparation d'un dossier technico-financier (étude de marché, étude de coût, etc..)

Se pose le problème de confier ce travail à une structure ou un stagiaire (Ecole de Commerce de Tours ? Université de La Rochelle ? Service marketing d'une Mutuelle niortaise ?)

J.L. RIMBOD, trésorier de l'AURA propose de demander au CA de l'AURA de financer ce travail. J. M. PASSERAULT se propose de rechercher des compétence ad hoc (Junior-Entreprises – Spécialité Marketing).

Le Comité Technique restreint constitué pour mettre au point cette démarche est composé des personnes suivantes :

- Jean DUCOS
- Thomas HENRY
-
- Jean-Michel PASSERAULT
- Jean-Louis RIMBOD
- Claude SMIROU

Le Comité d'Orientation sera réuni aux différentes étapes qui sont à franchir.